

## 1.5 Cumul emploi-études

En moyenne en 2016, parmi les cinq millions de jeunes de 15 à 29 ans qui poursuivent leur formation initiale, 13 % cumulent, une semaine donnée, emploi et études ; ils sont apprentis, en stage ou exercent un **emploi régulier ou occasionnel**. Le **cumul emploi-études** varie au cours de l'année avec le calendrier des études : il est plus répandu au printemps en raison des stages (14 % au 2<sup>e</sup> trimestre) et pendant les vacances d'été du fait des emplois occasionnels (15 % au 3<sup>e</sup> trimestre). Il augmente également avec l'âge : il concerne 25 % des 20-24 ans, contre 7 % des 15-19 ans. Le cumul emploi-études a augmenté de façon quasi continue dans les années 1990 et 2000 et s'est stabilisé depuis 2008. Il a augmenté chez les 20-24 ans, pour lesquels l'apprentissage dans l'enseignement supérieur s'est développé.

L'apprentissage et les stages représentent la moitié des emplois occupés par les jeunes en formation initiale. En particulier, l'apprentissage est le type d'emploi le plus fréquent. L'emploi régulier, qui peut dans certains cas être lié aux études (internes en médecine, **ATER**, etc.), représente un tiers des emplois occupés par les jeunes en études et l'emploi occasionnel un sixième. Le type d'emploi occupé pendant les études varie selon le cycle de formation suivi. Dans le secondaire, 76 % des jeunes en formation initiale qui occupent un emploi sont en apprentissage. Dans le supérieur court, 41 % sont apprentis,

32 % occupent un emploi régulier et 25 % un emploi occasionnel. Dans le supérieur long, les jeunes occupent plus souvent que les autres un emploi régulier (49 %) ou font des stages (12 %). Les jeunes hommes, plus souvent en apprentissage que les jeunes femmes, occupent un peu plus fréquemment un emploi en parallèle de leurs études que les jeunes femmes (14 % contre 12 %).

Parmi les jeunes de 15-29 ans qui cumulent un emploi occasionnel ou régulier avec leurs études, 56 % ont travaillé au moins un samedi ou un dimanche sur un mois, contre 34 % pour les apprentis et 40 % pour l'ensemble des 15-64 ans en emploi. Par ailleurs, 36 % déclarent avoir travaillé le soir ou la nuit, contre 27 % de l'ensemble des 15-64 ans en emploi. Du fait du cumul d'une activité avec leur formation, les jeunes en cumul emploi-études travaillent plus fréquemment à temps partiel. C'est le cas de 62 % de ceux qui ont un emploi régulier et de 48 % de ceux qui ont un emploi occasionnel, contre seulement 18 % de l'ensemble des actifs occupés de 15-64 ans.

Parmi les jeunes qui cumulent un emploi occasionnel avec leurs études, 57 % sont employés, 20 % ouvriers et seuls 22 % occupent un emploi de cadre ou ont une profession intermédiaire. En revanche, 54 % des jeunes ayant un emploi régulier sont cadres ou exercent une profession intermédiaire. Les apprentis travaillent plus souvent comme ouvriers (43 %) et dans l'industrie (21 %). ■

### Définitions

**Emploi régulier ou occasionnel** : les types d'emploi sont déterminés à partir de la déclaration des enquêtés (« activité régulière » ou « temporaire ou d'appoint »).

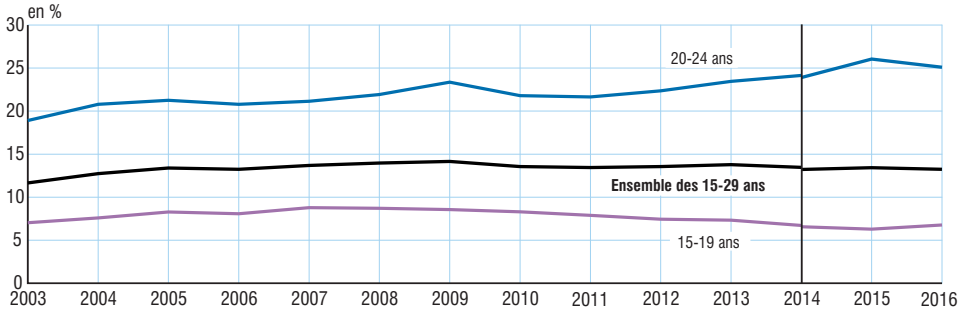
**Cumul emploi-études** : situation où la personne déclare à la fois être en formation initiale et avoir un emploi pendant une semaine donnée (actifs occupés au sens du BIT, voir *annexe Glossaire*).

**ATER** : attaché temporaire d'enseignement et de recherche.

### Pour en savoir plus

- « Les activités rémunérées des étudiants : quelles formes et quelle organisation ? », *Dares Analyses* n° 046, juillet 2017.
- « L'impact du travail salarié des étudiants sur la réussite et la poursuite des études universitaires », *Économie et Statistique* n° 422, novembre 2009.
- « Deux étudiants sur dix ont un emploi : le premier en lien avec ses études et l'autre pas », *Insee Première* n° 1204, juillet 2008.

## 1. Évolution de la part des jeunes qui ont un emploi parmi ceux qui poursuivent leurs études initiales entre 2003 et 2016



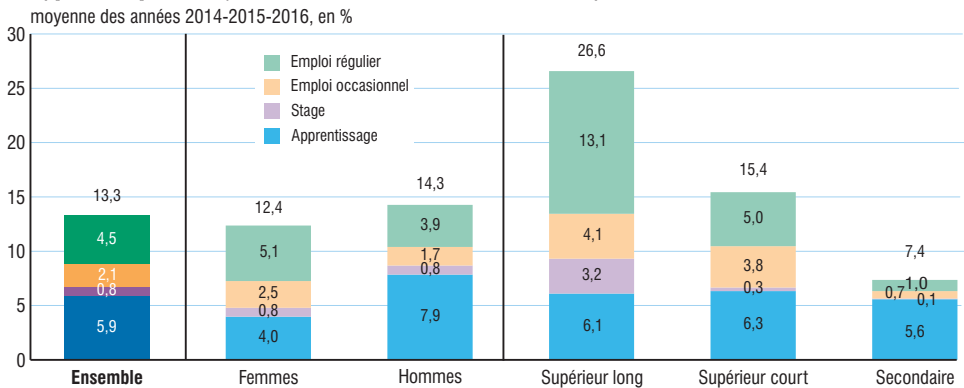
Champ : France métropolitaine jusqu'en 2014, France hors Mayotte à partir de 2014, population des ménages, jeunes de 15 à 29 ans en études initiales.

Lecture : en 2016, 6,8 % des jeunes de 15 à 19 ans poursuivant leurs études initiales occupent un emploi.

Note : résultats non significatifs sur la tranche d'âge de 25 à 29 ans.

Source : Insee, enquêtes Emploi ; calculs Depp.

## 2. Type d'emploi des jeunes en études initiales selon le cycle d'études et le sexe



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, jeunes de 15 à 29 ans en études initiales.

Note : les stages de la fonction publique sont inclus dans l'emploi régulier.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2014, 2015 et 2016 ; calculs Depp.

## 3. Caractérisation des emplois occupés par les jeunes qui poursuivent leurs études initiales

moyenne des années 2014-2015-2016 en %

	Jeunes de 15-29 ans en études initiales			Ensemble des 15-64 ans en emploi
	Apprentis	Emploi occasionnel	Emploi régulier	
<b>Conditions de travail</b>				
Soir ou nuit <sup>1</sup>	10,0	33,8	36,4	26,7
Week-end <sup>1</sup>	33,8	61,7	53,5	40,0
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>				
Indépendants	0,0	0,9	0,3	8,1
Cadres et professions intellectuelles	5,4	6,1	30,1	17,3
Professions intermédiaires	21,8	16,2	24,0	25,8
Employés	30,0	56,8	36,8	28,2
Ouvriers	42,8	20,0	8,8	20,6
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Secteur d'activité économique</b>				
Industrie	21,2	7,4	6,8	14,0
Tertiaire	58,4	88,7	90,6	76,6

1. Au cours des quatre semaines de référence.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi.

Lecture : en moyenne entre 2014 et 2016, 61,7 % des jeunes de 15 à 29 ans qui cumulent leurs études initiales avec un emploi occasionnel travaillent le week-end.

Note : les stages de la fonction publique sont inclus dans l'emploi régulier.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2014, 2015 et 2016 ; calculs Depp.